

Une voilée a passé le concours administratif des finances à Dijon !

écrit par Jocelyne | 8 octobre 2015



Lundi dernier, 5 octobre, je passais le concours d'adjoint administratif des finances, à Dijon.

Surprise, surprise, une femme voilée, d'une quarantaine d'années, faisait partie des candidats...

Elle a pu subir les deux épreuves, tranquillement, sans que quiconque lui demande raison de sa tenue. Nous étions au Parc des Expositions et Congrès, salle Clos de Vougeot, surveillés sans doute par des membres de l'administration...

Nous ne passons pas une épreuve d'examen, pour obtenir un diplôme, pourtant. Nous passons une épreuve de [concours](#)... Qui dit concours dit statut de fonctionnaire, pour travailler dans des administrations publiques. Qui dit administration dit Etat français qui doit imposer à ses fonctionnaires la neutralité religieuse...

Si elle est admissible, elle passera un oral en janvier... et si elle passe le cap, on aura une adjointe administrative voilée...

Une future affaire Babyloup en préparation !

Parce que, à la vitesse où vont les choses avec l'aide de Hollande et sa clique et des députés-sénateurs vendus, les témoignages comme celui ci-dessous ne vont pas être légion :

<http://www.imanemagazine.com/hijab-et-travail-ma-double-vie/>

Macron veut supprimer le statut de fonctionnaire, on sait pourquoi. Non seulement il n'y aura plus personne à l'abri dans ce pays, mais en plus il n'y aura plus d'interdit du voile nulle part...

Jocelyne

Pour attirer l'attention du Ministère de l'économie sur l'affaire : <http://www.economie.gouv.fr/courrier/78762>

Pour demander pourquoi les surveillants ont accepté une femme voilée dans la salle de concours :

http://www.dijon-congexpo.com/contact.505__728.php